



**REDECOUVERTE DU SCIRPE COMPRIME,  
*BLYSMUS COMPRESSUS* (L.) PANZER EX LINK,  
DANS L'ORNE (BASSE-NORMANDIE)**

**Charles FLOCHEL<sup>1</sup>  
Thomas BOUSQUET<sup>2</sup>**

---

## **INTRODUCTION**

---

Le scirpe comprimé, signalé pour la dernière fois en Basse-Normandie dans les années 1990 (Provost, 1998 b) a été redécouvert dans l'Orne par Peter Stallegger et Charles Flochel en juin 2008. Cette population, située au sein d'un espace naturel sensible appartenant au Conseil Général de l'Orne, constitue à ce jour la seule station connue et restante du territoire d'agrément du Conservatoire botanique national de Brest.

---

## **PRESENTATION DE LA PLANTE**

---

### **1. MORPHOLOGIE**



Photo 1 : Le scirpe comprimé  
Photos : T. Bousquet



Photo 2 : L'inflorescence

<sup>1</sup> 14 allée J.-S. Bach, 61250 - Valframbert

<sup>2</sup> Conservatoire botanique national de Brest, antenne de Basse-Normandie, parc estuaire entreprises, 14310 – Villers-Bocage

D'après plusieurs auteurs (Lombard et Bajon, 2000 ; Zambettakis et Provost, 2009), le scirpe comprimé (*cf.* photos 1 et 2 prises sur le site en 2009) est une hémicryptophyte ou géophyte à rhizome de la famille des Cypéracées. Vivace, l'espèce peut coloniser rapidement un milieu grâce à une multiplication végétative vigoureuse. Il s'agit d'une plante glabre à long rhizome écaillé et ramifié. La tige, dressée, lisse, arrondie à la base et plus ou moins triquète au sommet mesure de 10 à 45 cm de hauteur. Les feuilles basilaires se trouvent le plus souvent réduites à leur gaine brune. Les supérieures, presque aussi longues que la tige fleurie, sont caractérisées par un limbe presque plat, d'environ 2 mm de largeur. L'inflorescence, en épi terminal roussâtre, aplati et serré, rappelant celle de certaines laïches (*Carex disticha* par exemple), est dépassée par une longue bractée. Les épillets ovoïdes, sont disposés sur deux rangs ; les écailles florales, ovales, très allongées, se terminent en pointe aiguë ; chaque fleur possède deux stigmates. Le fruit est un akène aplati, luisant, surmonté du style persistant et entouré de longues soies brunes. Le scirpe comprimé fleurit dans notre région de juin à juillet, et parfois jusqu'en août.

## 2. ÉCOLOGIE, STATUTS DE MENACE ET DE PROTECTION

Le scirpe comprimé, espèce prairiale hygrophile à tourbeuse, se développe à proximité de suintements, sur sols neutro-alcalins relativement riches. Les facteurs de dégradation des zones humides, comme le drainage, l'eutrophisation, la mise en culture et le boisement des marais et des tourbières sont les principales causes de disparition de cette espèce.

Ainsi, le scirpe comprimé est considéré comme rare et menacé dans plusieurs régions de France : déterminante en Pays de la Loire, Bourgogne, Centre et Ile-de-France, également inscrite sur la liste rouge de Champagne-Ardenne et sur la liste noire (taxons éteints et présumés éteints) de Haute-Normandie (CBNBI, 2005).

En Basse-Normandie, l'espèce est considérée comme « en danger » (Zambettakis et Provost, 2009) ; dans cette catégorie figurent tous les taxons dont le nombre de populations a été réduit à un seuil critique ou dont les habitats ont diminué si radicalement qu'ils courent un danger imminent de disparition.

Le scirpe comprimé se trouve protégé régionalement par arrêté ministériel en Basse-Normandie, en Lorraine et dans les Pays de la Loire.

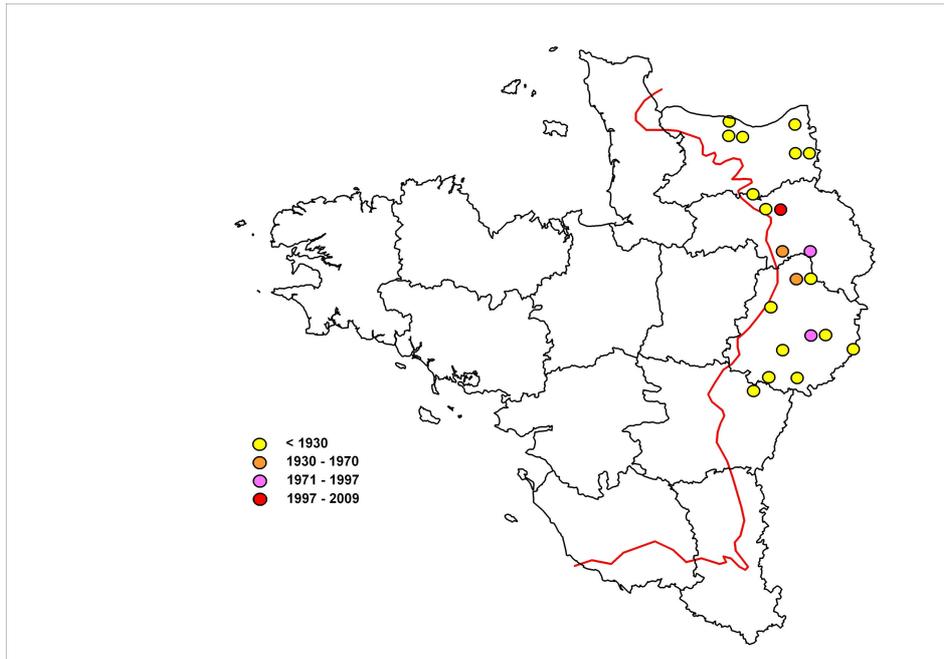
## 3. REPARTITION

Le scirpe comprimé est présent dans toute l'Europe à l'exception du sud-ouest et des îles méditerranéennes. Il est présent aussi en Asie centrale, au Proche-Orient et en Afrique du Nord. En France, l'espèce est rare et disséminée sur une grande partie du territoire. En très forte régression dans les régions de plaine, elle est plus fréquente dans les zones montagneuses (Jura et Alpes) mais très rare ou absente de la façade atlantique (Lombard et Bajon, 2000).

A l'échelle des régions Basse-Normandie, Bretagne et Pays de la Loire (*cf.* carte 1), *Blysmus compressus* s'avère extrêmement rare et absent de nombreux départements. L'espèce, neutro-calcicole, n'est présente que dans la partie orientale du territoire d'agrément. H. des Abbayes, dans la « Flore et végétation du Massif armoricain » (des Abbayes *et al.*, 1971) évoquait d'ailleurs la possibilité que cette espèce soit « étrangère à notre flore ». Toutefois, ce taxon fut

mentionné autrefois dans le Maine-et-Loire (Boreau, 1859) mais il n'y a pas été revu récemment (Lacroix *et al.*, 2008). Dans le département de la Sarthe, le taxon observé pour la dernière fois en 1979 par G. Hunault à Challes est présumé aujourd'hui disparu du département (Hunault et Moret, 2009).

La plante a toujours été rare en Basse-Normandie (citée uniquement dans le Calvados et l'Orne). A. de Brébisson (1879) cite quant à lui cette espèce dans « les marais, prés humides [...] à Falaise, Touques, Courseulles, Argentan, etc. ». L. Corbière (1893) la mentionne à « Hérrouville-Saint-Clair, Falaise et Argentan ». A. Letacq (1907) la cite près de Mortagne. Depuis, elle n'a cessé de se raréfier et en 1993, M. Provost signale dans son Atlas de répartition de la flore vasculaire l'éventuelle disparition de ce taxon en Basse-Normandie. Après avoir été revue aux abords du Perche dans les années 90 (J. et G. Moreau *in* Provost 1998 b), elle y a été recherchée en vain dans les années 2000. Elle vient d'être découverte par Peter Stallegger et Charles Flochel non loin d'Argentan sur la commune d'Aubry-en-Exmes dans l'Orne.



**Carte 1** : Répartition du scirpe comprimé actuelle et historique (en rouge : limite géologique approximative du Massif armoricain). Données issues des bases de données du CBN de Brest (et du CBN du Bassin Parisien pour la Sarthe).

## ÉTAT DES LIEUX DE LA STATION BAS-NORMANDE

Le site où l'espèce a été redécouverte se situe en lisière du massif forestier de Grande Gouffern. Il se trouve sur la limite des communes de Silly-en-Gouffern et d'Aubry-en-Exmes, à environ 12 km à l'est d'Argentan, dans le département de l'Orne.

*Blysmus compressus* se développe abondamment (sur environ 50 m<sup>2</sup>) au bord d'une mare dont les berges ont été clôturées. Ces berges accueillent, pour l'essentiel, une végétation de bas marais (*cf.* photo 3). Cette végétation est caractérisée par des espèces comme le sélin à feuilles de carvi

(*Selinum carvifolia*), certaines laïches (*Carex hostiana* et *lepidocarpa* notamment), le jonc à tépales obtus (*Juncus subnodulosus*)... Les relevés phytosociologiques effectués dans ce milieu en 2008 et 2009 (cf. annexe) sont à rattacher à l'association de *Hydrocotylo vulgaris-Juncetum subnodulosi* (Wattez 1968) de Foucault (1984) 2008, c'est-à-dire à une végétation de bas marais alcalins dans une variante pré-continentale marquée par *Selinum carvifolia* (de Foucault, 1984).



Photo 3 : le bas marais et la prairie accueillant le scirpe comprimé en juin 2008. Photo : C. Flochel.

La population de *Blysmus* ne se cantonne pas uniquement aux berges clôturées de la mare : elle gagne sur une prairie jouxtant le bas marais, au-delà de la clôture. Cette prairie est soumise à un pâturage par des chevaux durant 2 à 3 mois au cours de l'été, suivi d'une fauche mécanique des refus de pâturage. Elle accueille une végétation assez peu diversifiée, composée essentiellement de graminées et d'espèces supportant le pâturage (trèfles, renoncules...).

Autrefois, d'après le propriétaire, la prairie était un marécage très humide (le terme de « marécage » ou de « marais » est régulièrement cité dans les données naturalistes du XIX<sup>ème</sup>). Au début des années 1960, ce marais fut brûlé, labouré et mis en culture durant plusieurs années. Cette culture a depuis été abandonnée et une prairie semi-naturelle s'est reconstituée, abritant aujourd'hui quelques individus de *Blysmus compressus* qui ont toutefois du mal à se développer en raison de la pression de pâturage trop importante.

Par ailleurs, non loin de là, toujours dans la même prairie mais cette fois au bord d'un fossé, une seconde population de *Blysmus* se développe. Cette population, plus petite que celle bordant la mare, y forme un tapis assez dense avec notamment *Carex demissa*. Les individus restent chétifs car broutés et les feuilles basales sont à peine visibles en juin-juillet. Il est intéressant de noter que 2 autres espèces à forte valeur patrimoniale ont été observées sur le site : la belladone (*Atropa belladonna*, protégée régionalement), située en lisière d'un bosquet et le souchet brun (*Cyperus fuscus*) sur les berges exondées de la mare.

---

## CONCLUSION

---

Suite à la découverte de *Blysmus compressus* et de deux autres espèces remarquables (*Atropa belladonna* et *Cyperus fuscus*), le site de Sainte-Eugénie a été reclassé par le Conseil Général de l'Orne en tant que "site départemental prioritaire". Une gestion adaptée, avec notamment modification du chargement de pâturage, sera mise en place pour garantir la sauvegarde des espèces et des habitats remarquables de ce secteur. Ces actions de gestion et le suivi seront entièrement financés par le Conseil Général. La conservation à long terme de l'intérêt écologique de la station semble donc désormais assurée.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

- **ABBAYES (DES) H., CLAUSTRES G., CORILLION R., DUPONT P., 1971.** *Flore et végétation du Massif armoricain*. Presse universitaire de Bretagne, Saint-Brieuc, 1226 p.
- **BOREAU A., 1859.** *Catalogue raisonné des plantes phanérogames qui croissent naturellement dans le département de Maine-et-Loire*. Angers, 216 p.
- **BRÉBISSON (de) A., 1879.** *Flore de Normandie*. Ed. Leblanc Hordel., 518 p.
- **CENTRE REGIONAL DE PHYTOSOCIOLOGIE - CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE BAILLEUL, 2005.** *Inventaire de la flore vasculaire de Haute-Normandie (Ptéridophytes et spermaphytes) : raretés, protections, menaces et statuts : version n°2a*.- 26 septembre 2005, 20p.
- **CORBIÈRE L., 1893.** *Nouvelle flore de Normandie*. E. Lanier édit., 716 p.
- **FOUCAULT (DE) B., 1984.** *Systémique, structuralisme et synsystématique des prairies hygrophiles des plaines atlantiques françaises*. Université de Rouen-Université de Lille et Station Internationale de Phytosociologie de Bailleul, Thèse de Doctorat d'Etat ès Sciences naturelles, Rouen, 675 p.
- **HUNAUT G., MORET J., 2009.** *Atlas de la flore sauvage du département de la Sarthe*. Mèze, Paris, Biotope ; Muséum national d'Histoire naturelle - Conservatoire botanique national Bassin Parisien, (Collection Parthénope), 640 p.
- **LACROIX P., LE BAIL J., HUNAUT G., BRINDEJONC O., THOMASSIN G., GUITTON H., GESLIN J., PONCET L., 2008.** *Liste rouge régionale des plantes vasculaires rares et/ou menacées en pays de la Loire*. Nantes, Conservatoire Botanique National de Brest - Antenne régionale des Pays de la Loire, rapport pour Région des Pays de la Loire, 48 p., + annexes
- **LETACQ A.-L. (Abbé), 1907.** *Inventaire des plantes de l'Orne 1905-1909*. Rouen, Jules Lecerf, second supplément par G. Lemée Faculté des sciences de Caen, 348 p.
- **LOMBARD A., BAJON R., 2000.** *Blysmus compressus* (L.) Panz. ex Link. In Muséum national d'Histoire naturelle [Ed]. 2006. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, site Web. <http://www.mnhn.fr/cbnbp>.
- **PROVOST M., 1993.** *Atlas de répartition des plantes vasculaires de Basse-Normandie*. Presses Universitaires de Caen, 237 p.
- **PROVOST M., 1998 a.** *Flore vasculaire de Basse-Normandie avec suppléments pour la Haute-Normandie*. Caen, Presses Universitaires de Caen, Centre de Recherches sur les Espaces et les Sociétés-Université de Caen, tome 1, 410 p.
- **PROVOST M., 1998 b.** *Flore vasculaire de Basse-Normandie. CD ROM (flore + atlas)*. Caen, Presses Universitaires de Caen, Centre de Recherches sur les Espaces et les Sociétés, Université de Caen, non paginé.
- **ZAMBETTAKIS C., PROVOST M., 2009.** *Flore rare et menacée de Basse-Normandie*. In Quarto, Région et DIREN Basse-Normandie, 423 p.

**ANNEXE**

## Relevés phytosociologiques

Date	30/06/2009	29/07/2008
Observateurs	Thomas Bousquet	Charles Flochel
Surface du relevé	30 m <sup>2</sup>	4m <sup>2</sup>
Recouvrement total	90%	100%
Hauteur moyenne de la végétation	50 cm	50
Strate herbacée	Coefficient	
<i>Blasmus compressus</i>	3	1
<i>Molinio caeruleae-Juncetea acutiflori</i>		
<i>Carex demissa</i>	+	
<i>Cirsium palustre</i>	+	r
<i>Dactylorhiza maculata</i>	1	+
<i>Juncus acutiflorus</i>	1	+
<i>Juncion acutiflori</i>		
<i>Anagallis tenella</i>	+	1
<i>Molinion coeruleae</i>		
<i>Gymnadenia conopsea</i>	i	
<i>Scheuchzerio palustris-Caricetea fuscae</i>		
<i>Galium uliginosum</i>	+	
<i>Succisa pratensis</i>	+	+
<i>Carex panicea</i>	1	+
<i>Potentilla erecta</i>	+	r
<i>Caricetalia davallianae</i>		
<i>Carex flacca</i> subsp. <i>flacca</i>	1	
<i>Carex hostiana</i>	+	1
<i>Carex lepidocarpa</i>	1	
<i>Juncus subnodulosus</i>	3	1
<i>Pulicaria dysenterica</i>	+	r
<i>Convolvulo arvensis-Agroprion repentis</i>		
<i>Tussilago farfara</i>	+	+
<i>Arrhenatheretalia elatioris</i>		
<i>Lathyrus pratensis</i>	+	
<i>Leucanthemum vulgare</i>	+	r
<i>Arrhenatherion elatioris</i>		
<i>Lotus corniculatus</i>	+	
<i>Primula veris</i> subsp. <i>veris</i>	i	
<i>Colchico autumnalis-Arrhenatherenion elatioris</i>		
<i>Colchicum autumnale</i>	+	

Strate herbacée	Coefficient	
<b>prairiales ubiquistes</b>		
<i>Ajuga reptans</i>	+	
<i>Centaurea gr. nigra</i>	+	r
<i>Selinum carvifolia</i>	3	1
<i>Equisetum arvense</i>	+	
<i>Festuca arundinacea</i>	+	
<i>Holcus lanatus</i>	+	r
<i>Prunella vulgaris</i>	1	+
<i>Filipendulo ulmariae-Convolvuletea sepium</i>		
<i>Eupatorium cannabinum</i> subsp. <i>cannabinum</i>	+	+
<i>Filipendula ulmaria</i>	+	
<i>Lysimachia vulgaris</i>	+	+
<i>Lythrum salicaria</i>	+	
<i>Phragmites australis</i>	3	2
<i>Filipenduletalia ulmariae</i>		
<i>Angelica sylvestris</i>	+	r
<b>Autres</b>		
<i>Listera ovata</i>	i	
<i>Mentha</i> sp.	1	
<i>Vicia cracca</i>		+
<i>Galium mollugo</i>		r
<i>Mentha aquatica</i>	1	+
<i>Salix cinerea</i>		i
<i>Equisetum palustre</i>		r
<i>Phalaris arundinacea</i> subsp. <i>arundinacea</i>		r
<i>Glyceria declinata</i>		+
<i>Trifolium pratense</i>		r
<i>Festuca pratensis</i> subsp. <i>pratensis</i>		+
<i>Juncus inflexus</i>		r
<i>Blackstonia perfoliata</i>		r
<i>Molinia caerulea</i> subsp. <i>caerulea</i>		r